

Sous l'égide de la jeune Chambre

Lyon Initiative, le coup de pouce à la création d'entreprises

LYON-MATIN. 27.1.83.

L'idée faisait son chemin depuis quelque temps déjà (en 1978, un concours entre nouvelles entreprises avait distribué un prix de 50.000 francs à l'une d'elles) au sein de la jeune Chambre économique de Lyon, que préside aujourd'hui M. Claude Bach. Faciliter la création d'entreprises, c'était aussi le but de France Initiative, soucieuse d'établir des antennes en province. La conjonction des deux souhaits a donné naissance, samedi dernier, à Lyon Initiative, liant étroi-

tement son dynamisme à celui de la compagnie lyonnaise pour mettre en œuvre un programme : lutter contre la dégradation de l'activité industrielle par la création d'entreprises et se donner les moyens de cette action, véritable coup de pouce accordé, par un prêt d'honneur sans intérêts, au moment où le besoin s'en fait le plus sentir, c'est-à-dire au départ. Les concours ne manquent pas et déjà rassurés par la caution que représentent les qualités d'un

conseil d'administration largement puisé dans les effectifs de la J.C.E. et la rigueur du contrat engageant le bénéficiaire, les banques, les spécialistes en conseil, marketing ou création d'entreprises, les pouvoirs publics aussi, prêtent (le nerf de la guerre viendra après examen des dossiers transmis par un comité technique compétent et vigilant) une oreille attentive à leurs nouveaux interlocuteurs : MM. Alain Proverbio, président du conseil d'administration de Lyon

Initiative, vice-président de la J.C.E. française, ancien président de la J.C.E. Lyon et ancien président de la commission « industrie » de la Chambre de commerce et d'industrie, président de l'Association « Résidence et loisirs » de l'école supérieure de commerce ; Bernard Lamotte, trésorier, ancien président de la J.C.E. Rhône-Alpes ; Didier Serre, vice-président du conseil économique et social ; Régis Neyret, ancien trésorier de la J.C.E.

Lyon : Guy Marmet, directeur de l'Institut français de gestion Rhône-Alpes-Auvergne ; Jean-Paul Gayot, notaire à Trévoux ; Jean Gaudry, vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie ; Arlette Partouche, avocate et ardente défenseur du projet ; Christian Maffre, chargé de mission à l'École supérieure de commerce et lui aussi actif membre de la jeune Chambre économique, dont nous rappelons l'adresse : 33, rue de la République, tél. 842.30.44.